



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Scientific, Medical and Photographic Division /  
Division de l'équipement scientifique, des produits  
photographiques et pharmaceutiques  
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier  
6B1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Portique de radiation	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 47064-130497/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 1000310497	<b>Date</b> 2013-04-02
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$PV-924-62109	
<b>File No. - N° de dossier</b> pv924.47064-130497	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-04-12</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Caron, Anne	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pv924
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3874 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-3814
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **Modification de l'invitation no. 5**

Le modificatif a pour but d'afficher une question reçue et la réponse à celle-ci et de modifier la Partie 4:

### **Question:**

Pour l'essai dynamique, est-ce acceptable de transporter les objets à travers le portique dans une boîte de camion ayant un couvre boîte?

### **Réponse:**

L'ASFC demande qu'un conteneur maritime commercial standard soit utilisé pour le transport des matériaux en vrac.

Remarque pour tous les soumissionnaires: S'il est impossible d'utiliser un conteneur maritime commercial standard pour l'essai dynamique, les matériaux qui devaient être testés dans un conteneur doivent être protégés par au moins 1/16ème de pouce d'épaisseur d'acier autoprotégé (par exemple, Corten). Tous les détails de l'essai et de la configuration du blindage doivent être fournis avec le résultat.

### **Supprimer:**

## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **1. Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **1.1 Évaluation technique**

Toutes les propositions doivent être établies intégralement et comprendre toute l'information exigée dans la demande de propositions (DP), pour qu'on puisse en faire une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé dans la proposition du soumissionnaire, elle sera jugée incomplète et sera rejetée. Il incombe au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

##### **1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Voir l'annexe "A" – Spécifications obligatoires

##### **1.1.2 Critères techniques cotés**

Voir l'annexe "B" -Critères techniques cotés

### **Facteurs d'évaluation**

#### **CAPACITÉ DE SATISFAIRE AU BESOIN ET AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :**

Le soumissionnaire doit démontrer clairement comment il satisfait le besoin et chacune des spécifications. Le soumissionnaire doit aussi fournir les renseignements demandés dans le document de description d'élément de données connexe. Tout manquement à la présentation des renseignements demandés ou tout manquement à leur présentation dans le format demandé aura pour effet de rendre la soumission non conforme. En présentant une soumission, le soumissionnaire s'engage à fournir tous les renseignements futurs demandés dans les DED selon la liste définie aux présentes. Les soumissionnaires doivent aussi signer la reconnaissance de conformité.

#### **1.2 Évaluation financière**

- a) Les prix seront évalués en dollars canadiens, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée. Aux fins d'évaluation, les soumissions reçues en devises étrangères seront converties en dollars canadiens en utilisant le taux de change annoncé par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions.
- b) Les prix seront évalués sur une base FAB destination.
- c) Les prix évalués incluront tous les prix de l'annexe "C".

## 2. Méthode de sélection

### 2.1 Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix

Les soumissions doivent respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarées recevables et considérées pour l'évaluation technique cotée (détaillé à l'annexe A et B). Les soumissions ne satisfaisant pas les critères techniques obligatoires seront jugées non recevable et aucune considération future sera accordée.

- L'évaluation sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 75 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 25 % sera accordée au prix.
- Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés (100 points), puis multiplié par 75 %.
- Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 25 %.
- Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
- La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. Les deux (2) soumissions recevables qui obtiendront la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix seront les deux (2) recommandées pour l'attribution d'un contrat pour un (1) système chacun.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 30, et le prix évalué le plus bas est de 50,000 \$ (50).

<b>Exemple de Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60%) et du prix (40%)</b>				
<b>Soumissionnaire</b>	<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>Soumissionnaire 3</b>	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47064-130497/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000310497

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

pv92447064-130497

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv924

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

<b>Note technique (Total Possible de 30 points )</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	
<b>Prix de la soumission</b>	<b>\$70,000.00</b>	<b>\$55,000.00</b>	<b>\$50,000.00</b>	
<b>Calculs</b>	<b>Note technique</b>	<b>Note pour le prix</b>	<b>Note combinée</b>	<b>Évaluation globale</b>
<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>27/30 x 60 = 54.0</b>	<b>*50/70 x 40 = 28.6</b>	<b>82.6</b>	<b>3</b>
<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>25/30 x 60 = 50.0</b>	<b>*50/55 x 40 = 36.4</b>	<b>86.4</b>	<b>1</b>
<b>Soumissionnaire 3</b>	<b>22/30 x 60 = 44.0</b>	<b>*50/50 x 40 = 40.0</b>	<b>84.0</b>	<b>2</b>

**Remplacer avec:****PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION****1. Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

**1.1 Évaluation technique**

Toutes les propositions doivent être établies intégralement et comprendre toute l'information exigée dans la demande de propositions (DP), pour qu'on puisse en faire une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé dans la proposition du soumissionnaire, elle sera jugée incomplète et sera rejetée. Il incombe au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

**1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Voir l'annexe "A" – Spécifications obligatoires

**1.1.2 Critères techniques cotés**

Voir l'annexe "B" -Critères techniques cotés

**Facteurs d'évaluation****CAPACITÉ DE SATISFAIRE AU BESOIN ET AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :**

Le soumissionnaire doit démontrer clairement comment il satisfait le besoin et chacune des spécifications. Le soumissionnaire doit aussi fournir les renseignements demandés dans le document de description d'élément de données connexe. Tout manquement à la présentation des renseignements demandés ou tout manquement à leur présentation dans le format demandé aura pour effet de rendre la soumission non conforme. En présentant une soumission, le soumissionnaire s'engage à fournir tous les renseignements futurs demandés dans les DED selon la liste définie aux présentes. Les soumissionnaires doivent aussi signer la reconnaissance de conformité.

**ESSAIS PRÉALABLES À L'ADJUDICATION DU CONTRAT**

Suite aux évaluations, les deux (2) soumissionnaires avec la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix passeront à l'étape des essais préalables à l'adjudication du contrat. Les systèmes doivent être disponibles dans les soixantes (60) jours suivant l'avis et ce pour une période de 14 jours afin que l'AFSC puisse procéder à une évaluation indépendante. Cela comprend: rendre disponible un système à l'ASFC (Ottawa, Ontario), rendre disponibles les manuels et être disponible afin de fournir l'aide nécessaire aux experts de l'AFSC (sans frais pour l'ASFC). L'incapacité de faciliter une vérification indépendante par l'expert ASFC se traduira par la proposition du soumissionnaire sera déclarée non recevable.

Les résultats des essais préalables à l'adjudication du contrat seront utilisés pour confirmer la conformité aux besoins et aux exigences obligatoires définis aux annexes A et B ainsi la répartition des points basée sur la matrice d'évaluation technique de l'annexe B. Les essais préalables à l'adjudication du contrat seront effectués seulement une fois et l'incapacité de démontrer la conformité résultera par la soumission jugée non conforme. Aussi, les résultats des essais préalables à l'adjudication du contrat seront utilisés pour valider les points alloués au soumissionnaire tel que décrit dans la matrice d'évaluation technique.

S'il y a changement au classement du soumissionnaire, il ne sera pas recommandée pour l'attribution du contrat et l'entrepreneur sera responsable de payer les frais de transport du système aux locaux de l'entrepreneur. Le soumissionnaire ayant obtenu la prochaine note la plus élevée, sera contacté pour passer à l'étape des essais préalables à l'adjudication du contrat.

L'ASFC sera responsable de fournir les montages d'essai nécessaires pour démontrer la conformité aux annexes "A" et "B".

## 1.2 Évaluation financière

- a) Les prix seront évalués en dollars canadiens, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée. Aux fins d'évaluation, les soumissions reçues en devises étrangères seront converties en dollars canadiens en utilisant le taux de change annoncé par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions.
- b) Les prix seront évalués sur une base FAB destination.
- c) Les prix évalués incluront tous les prix de l'annexe "C".

## 2. Méthode de sélection

### 2.1 Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix

Les soumissions doivent respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarées recevables et considérées pour l'évaluation technique cotée (détaillé à l'annexe A et B). Les soumissions ne satisfaisant pas les critères techniques obligatoires seront jugées non recevable et aucune considération future sera accordée.

- L'évaluation sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 75 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 25 % sera accordée au prix.
- Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés (100 points), puis multiplié par 75 %.
- Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 25 %.
- Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
- La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. Les deux (2) soumissions recevables qui obtiendront la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix seront les deux (2) recommandées pour l'attribution d'un contrat pour un (1) système chacun.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard du mérite technique et du prix,

respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 30, et le prix évalué le plus bas est de 50,000 \$ (50).

<b>Exemple de Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60%) et du prix (40%)</b>				
<b>Soumissionnaire</b>	<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>Soumissionnaire 3</b>	
<b>Note technique (Total Possible de 30 points )</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	
<b>Prix de la soumission</b>	<b>\$70,000.00</b>	<b>\$55,000.00</b>	<b>\$50,000.00</b>	
<b>Calculs</b>	<b>Note technique</b>	<b>Note pour le prix</b>	<b>Note combinée</b>	<b>Évaluation globale</b>
<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>27/30 x 60 = 54.0</b>	<b>*50/70 x 40 = 28.6</b>	<b>82.6</b>	<b>3</b>
<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>25/30 x 60 = 50.0</b>	<b>*50/55 x 40 = 36.4</b>	<b>86.4</b>	<b>1</b>
<b>Soumissionnaire 3</b>	<b>22/30 x 60 = 44.0</b>	<b>*50/50 x 40 = 40.0</b>	<b>84.0</b>	<b>2</b>

**Les autres clauses et conditions ne changent pas**